

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION WISEMBACH



Février 2022

Mairie de Wisembach,

4, place François Vaxelaire Tél. : 03 29 51 73 01

Courriel : mairie-wisembach@orange.fr

Accueil au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,

**Permanence du maire, le mardi après-midi
et sur rendez-vous**



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

Nathalie PRÔNE

**Accueil
Périscolaire**

Morgane METZ

06 42 57 90 88



Le Maire, les Adjointes

Le Maire :

Rachel VOINSON

06 74 76 45 42

1ère Adjointe :

Annick WENGER

SERVICE DU PERSONNEL ET

ACTION SOCIALE

06 87 40 03 05

2e Adjoint :

Jean-François VOIGNIER

TRAVAUX

07 88 84 20 33

3e Adjoint :

Fouade GAGUECHE

COMMUNICATION

ET ASSOCIATIONS

06 42 91 24 35

Les conseillers municipaux

Claudine Da COSTA

Sylvie TSCHANTZ

Flavien BREISTROFFER

Daniel GOUBY

Johan MULLON

Le délai imparti est un peu dépassé, néanmoins, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle soit gage de santé, de bonheur et d'optimisme.

2021 aura vu quelques réalisations sur notre commune: au printemps, c'est la route de la Craye qui a été rénovée. L'église a fait également l'objet de travaux avec notamment le changement du mécanisme de commande des 4 cadrans de l'horloge.

Plusieurs parcelles de bois sont en cours d'acquisition afin d'agrandir notre patrimoine forestier. D'autres projets continuent leur chemin: en effet, le devenir des bâtiments communaux a déjà été l'occasion d'un diagnostic et d'une première réunion publique. D'autres dates vous seront données afin de continuer à travailler ensemble sur ce dossier.

J'espère que cette année 2022 verra naître une aire de loisir réaménagée.

Le chauffage de la mairie devra également être rénové, la chaudière au fioul vieille de plus de vingt ans commence à montrer des signes de faiblesse et consomme énormément. Ces travaux seront accompagnés de l'isolation des combles.

Le vote du budget nous permettra de savoir ce que nous pourrions prévoir en terme d'entretien des infrastructures routières. Plusieurs de nos ponts nécessitent des travaux et certaines de nos routes méritent une rénovation. Enfin, je souhaite comme beaucoup d'entre nous que

cette année 2022 nous permette à nouveau de créer des moments de rencontre et de convivialité.

Soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale reste engagée à fournir le travail nécessaire pour le bien vivre à Wisembach.

Au plaisir de vous rencontrer.

Rachel Voinson

Sommaire

- L'édito du maire p. 1
- Les services municipaux p. 2
- Les échos du Conseil p. 3 et 4
- Bien vivre p.5
- L'état civil p. 6
- Rencontre avec ... p. 7 et 8
- La communication p. 9
- La vie municipale p. 10 à 13
- La vie des associations p. 14 à 18
- Le cadre de vie- les travaux p.19 et 20
- Le cadre de vie- CAUE p.21 et 22
- Les manifestations patriotiques p. 23 et 24
- Informations Com. d'Agglo. p. 25
- Infos services publics p. 26

Directrice de la publication: Rachel VOINSON
Rédaction : Fouade GAGUECHE et Daniel JAMBEL
Dépôt légal. Tirage 300 exemplaires
Imprimerie INTERTRACE Pair et Grandrupt

Ne pas jeter sur la voie publique

*Les ÉCHOS du CONSEIL se veulent le reflet des principales décisions prises lors des séances du Conseil Municipal.
L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site de la commune.*

Conseil du 8 juillet 2021

Remboursement des vignettes bus

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge du reste à payer par les familles des vignettes de bus scolaire pour un montant individuel de 90 €.

Renouvellement de contrat de travail de l'adjointe d'animation

Suite aux nouvelles décisions gouvernementales, il n'est plus possible de renouveler le contrat de travail de Madame METZ Morgane en contrat aidé (PEC CUI-CAE). Celui-ci ayant pris fin le 30/06/2021.

Le conseil vote un contrat de travail à durée déterminée d'un an (jusqu'au 30/06/2022 inclus) à raison de 20h par semaine.

Convention avec la SPA de Saint-Dié-des-Vosges

La SPA, pour le compte des mairies, assure :

- La capture et le transport des animaux dangereux, errants ou divagants, voire morts
- L'exploitation d'une fourrière animale.

Pour bénéficier de tous ces services, la commune doit signer une convention avec la SPA qui fixe la participation de la commune à 0,50 € par habitant et par an. Elle sera valable 5 ans.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Conseil du 23 septembre 2021

Motion de la fédération nationale des communes forestières

Le Président de l'association des communes forestières vosgiennes demande aux communes de voter en conseil municipal la motion pour le retrait des mesures listées ci-dessous :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes forestières.
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

Le Conseil municipal vote cette motion.

Rachat de parcelle par la commune

Le garde forestier a estimé la parcelle B62 à 600 euros pour les 18 ares.

La commune souhaite donc faire cette proposition de prix au propriétaire pour le rachat de cette parcelle (hors frais de notaire) afin d'agrandir la parcelle communale B811.

Renouvellement de la certification PEFC

Programme Européen des Forêts Certifiées la certification PEFC est échue et il faut délibérer pour son renouvellement.

La certification PEFC permet de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes.
 - Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt.
 - Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt,
- le Conseil municipal décide : de renouveler son engagement dans la certification de PEFC pendant 5 ans.

Local pour le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a besoin d'une salle pour stocker son matériel. Le local des pompiers est proposé avec un bail précaire.

Conseil du 23 septembre 2021 (suite)

Conseil du 4 novembre 2021

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Le Conseil Municipal :

- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- Décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- Décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA. (Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement).

Proposition de rachat d'une parcelle

M. Jacquot souhaiterait vendre une parcelle boisée à la commune, elle se situe au lieu-dit LE CHENA, section C n°142 et d'une superficie de 13,71 ares pour un prix entre 500 et 600 €.

Le Conseil mandate Madame le Maire à demander toutes les informations requises auprès de l'ONF et décide de revoir lors du prochain conseil, s'il donne suite à la proposition de M. Jacquot.



Date limite d'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections présidentielles, les inscriptions sont possibles en ligne jusqu'au 2 mars 2022 via :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

ou en mairie jusqu'au 4 mars 2022.

Pour ce faire, se munir d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Il est également possible de vérifier à tout moment son inscription sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Le service de transport à la demande s'adresse à tous, pour la zone C qui concerne Wisembach - Gemaingoutte, etc.

**Nouveaux horaires,
se renseigner en réservant
en appelant le 0 800 880 676**

Ce service fonctionne exclusivement au départ d'un arrêt scolaire

non desservi par une ligne régulière pour rejoindre un arrêt de rabattement.

Nous vous prenons en charge de l'arrêt scolaire le plus proche de votre domicile pour Wisembach : arrêt de bus scolaire rue du 8 mai 1945.

- Si vous avez 75 ans ou plus, ou si vous êtes titulaire d'une carte d'invalidité 80 % M.D.P.H., nous vous prenons en charge à l'adresse de votre choix.

Le service vous conduit jusqu'à l'arrêt de rabattement de votre zone que vous aurez choisi.

Coût du Transport :

- 2,00 Euro par personne et par voyage soit 4,00 pour l'aller et le retour.

(Valable 1h30 en correspondance gratuite avec l'ensemble des lignes régulières du réseau Sylvia).

- Carnet de 10 titres de transport 16 €.

- Abonnement mensuel : 40 € (trajets illimités).

Réservation :

Du lundi au samedi, de 8h00 à 17h30 (hors jours fériés)

En appelant le **0 800 880 676** (service et appel gratuits) **réservation** la veille du transport.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES OUVERTES

Commission Culture-Animation :

réfèrent: Fouade GAGUECHE

Commission Communication-Information :

réfèrent: Fouade GAGUECHE

Commission Vie Sociale :

réfèrent: Annick WENGER

Commission Forêt :

réfèrent: Jean-François VOIGNIER

Commission Bâtiment-Patrimoine :

réfèrent: Annick WENGER

Commission Bâtiment-Travaux-Voirie-Eau :

réfèrent: Jean-François VOIGNIER

Commission Loisirs -Sports :

réfèrent: Fouade GAGUECHE

Le travail en commission permet de donner la parole aux citoyens, de les associer à la vie de la commune en faisant appel à leurs compétences.

Si vous souhaitez intégrer

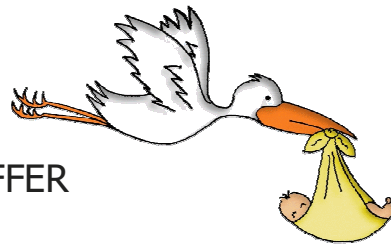
l'une de ces commissions,

vous êtes invités à contacter

l'élú réfèrent (en mairie ou par mail) .

Naissance :

Mélisandre est née le 18 août 2021
de l'union d'Angélique et Flavien BREISTROFFER



**Véronique Antoine
et Martial Clément
le 6 novembre 2021**

Mariages



**Sylvie Di Mattéo
et Sylvain Hanquet
le 8 janvier 2022**



Toutes nos félicitations



Décès



Bernard HENCHOZ
Né à Saint Dié, le samedi 1er mars 1941.
Décédé le 16 septembre 2021 à l'âge de 80 ans.
Il était bien connu dans le village,
il était membre de l'association les Fougères.



Le BLANC RU histoire d'une transmission :

En 1970 Simone et Gérard LONG reprennent l'hôtel-restaurant du Blanc Ru jusqu'alors tenu par M. et Mme Chamagne. Durant un demi siècle ils mettront leur cœur à l'ouvrage pour faire de cet établissement l'un des plus renommés de la région.

Au fil du temps M. et Mme Long réaliseront tous les travaux nécessaires à l'évolution des normes en vigueur, tant au niveau du restaurant que de la partie hôtellerie .

Le bâtiment abrite 7 chambres pour les clients, 3 chambres pour le personnel, l'appartement privatif et 5 salles de restauration.

Au-delà de donner une certaine renommée à notre village, M. Long apporta sa contribution à la vie communale, en étant conseiller municipal de 1971 à 1983 aux côtés du maire M. André Baradel, puis en fondant le club du troisième âge avec l'abbé Jacquot curé de la paroisse.

Le restaurant a acquis ses lettres de noblesse grâce, entre autre, à leur spécialité les cuisses de grenouilles encore évoquée à ce jour.

Cet établissement a vu passer de nombreuses personnalités: M. Long se souvient d'avoir accueilli M. Joël Le Theule alors ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing accompagné de M. Maurice Lemaire et Christian Poncelet à l'occasion de la mise à disposition du tunnel ferroviaire de Ste Marie qui deviendra un tunnel routier.

Toute l'énergie qu'ils ont mis dans cette affaire leur a permis de trouver un repreneur et ainsi de relancer l'activité du restaurant.

Nous souhaitons une retraite bien méritée à Mme et M. Long.



Rencontre avec . . .

Le Blanc Ru change de mains

Pour les nouveaux propriétaires du Blanc Ru c'est une page familiale qui s'écrit dans notre village. Mme Sandra Vekeman prend la direction du restaurant avec son conjoint Patrick Rinn. Depuis plusieurs années tous les deux travaillent dans la restauration.

Tout d'abord mère au foyer, Mme Sandra Vekeman a rejoint le monde de l'hôtellerie-restauration comme femme de chambre de 2008 à 2015, puis en cuisine comme plongeuse et aide cuisinière à Diffenthal, au Verger des Châteaux.



Sandra Vekeman



Le parcours de Patrick Rinn s'inscrit depuis son plus jeune âge dans la restauration :

A 14 ans, pré-apprenti à Sarre Union dans le restaurant du « Cheval Noir ».

Le patron du « Cheval Noir » était également éleveur de cochon, de ce fait, il lui a enseigné le métier de boucher-charcutier.

Après les années d'apprentissage, M. Rinn est devenu cuisinier en restauration collective, puis dans différents établissements et également en Allemagne.

Son parcours l'a conduit également à Ottrott, au restaurant le Moulin, puis depuis 1995, à Diffenthal, chef au restaurant du « Verger des Châteaux ».

De 2006 jusqu'à 2014, M. Rinn a tenu « l'Auberge de la Forêt » au val de Villé puis il est retourné au « Verger des Châteaux ».

c'est là que Sandra et Patrick se sont rencontrés et une petite fille est née en 2018.

Le Blanc Ru a ouvert à nouveau ses portes le samedi 29 janvier 2022.

Le restaurant est ouvert les midis du mardi au vendredi et propose des plats du jour.

Samedi et dimanche ouvert le midi et le soir à la carte, spécialité : tartes flambées, choucroute, sandre sur choucroute . . . et bien plus à découvrir.

Pour réserver : 03 29 52 12 55



La fibre optique

L'implantation de la fibre optique suit son cours.

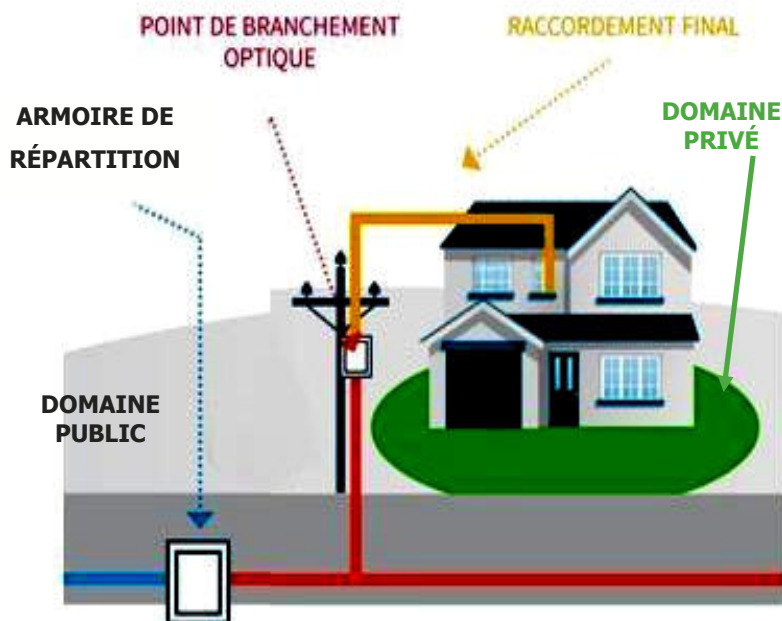
L'armoire de répartition installée sur le parking communal dans la rue principale est en cours d'équipement.



A partir de cette armoire sont raccordés les points de branchement qui permettront de desservir les habitations et l'entreprise concernées.

Chaque fournisseur d'accès à Internet (Free, Orange, SFR et Bouygues Telecom) se raccordera à cette armoire s'il souhaite proposer ses offres fibre aux habitants du village. Il s'agit surtout d'éviter le monopole d'un opérateur et de proposer des offres fibres variées aux utilisateurs.

La grande majorité des points de branchement optique sont en place et raccordés. Ceux-ci permettent en effet de dériver les fibres vers les locaux raccordables.



Dernière étape : Lorsque vous serez éligible à la fibre, viendra l'étape que tout le monde préfère : au printemps, vous pourrez souscrire une offre fibre. Il faudra seulement passer l'ultime étape : l'installation à votre domicile.

Celle-ci se fera directement par un technicien de l'opérateur chez lequel vous souscrivez l'offre fibre. Si vous habitez dans une maison, le raccordement à la fibre se fait en deux étapes. Le technicien devra d'abord tirer la fibre du point de branchement optique jusqu'à votre domicile. Il sera amené à percer un petit trou dans l'un de vos murs pour ramener la fibre jusqu'à l'intérieur de votre maison.

Vous aimez lire ? Venez à la bibliothèque !

Margaux et Marie-Laure vous accueilleront pour vous proposer de nombreux livres pour adultes : romans, policiers, science fiction, histoire, documentation (médecine, cuisine, bricolage).

Les enfants disposent d'un espace aménagé pour eux, où ils peuvent consulter et choisir des albums, des BD et de petits livres adaptés à leur niveau de lecture et de nombreux documents : animaux, nature, sciences, histoire, géographie.



Marie-Laure Barlier

Horaires d'ouverture :

**Mercredi de 15h à 18h
et vendredi de 17h30 à 19h.
sauf jours fériés.**

Une cotisation annuelle est demandée pour pouvoir emprunter :
5€ pour une inscription individuelle,
7€ pour une inscription familiale.
L'emprunt, limité à deux semaines peut être prolongé sur demande.

Contacts :

**Marie-Laure : 06 89 19 24 69
Margaux : 07 67 22 56 37**

Wisembach se pare toujours de décorations pour la période de Noël.



Quelques maisons illuminées, rencontrées au hasard d'une promenade.



Cette année les lutins de Noël ont envahi le village, merci aux enfants de la garderie périscolaire et à leurs animatrices.

Daniel Jambel



Les nouveaux habitants à l'honneur :

La municipalité a organisé un pot d'accueil afin de souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées à Wisembach.



Une série d'informations sur la commune et son tissu associatif a été donné aux personnes présentes.



Concours des maisons fleuries :

Afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, la municipalité a organisé un concours de maisons fleuries.

La remise des prix a eu lieu au cours de la cérémonie de l'accueil des nouveaux habitants.

Annick Wenger

Journée Halloween

En ce mercredi après-midi avant les vacances de la Toussaint, monstres, sorcières, vampires et citrouilles ont déambulé dans les rues de Wisembach à la recherche de bonbons.



Arrivés au périscolaire, le fantôme du manoir nous avait chipé toutes nos friandises pour les cacher dans un coffre. Pour retrouver la clé, les enfants ont dû passer par des épreuves plus ou moins magiques. Ils ont pu ouvrir le précieux sésame où étaient cachés leurs bonbons.



Pour terminer cet après-midi, nous avons partagé un goûter plein d'araignées et de doigts.

Morgane Metz

LE NOËL DE NOS AÎNÉS

Fin septembre, la commission Action Sociale s'est réunie afin de mettre en place des actions pour Noël.

Le traditionnel repas qui réunit nos aînées n'a pas pu se faire pour la deuxième année consécutive au regard de la crise sanitaire.

Nous avons souhaité innover et remplacer le traditionnel colis garni par une boîte à mouchoirs en bois qui a été décorée par les enfants du péricolaire en accord avec l'animatrice et offrir des bons d'achats à utiliser dans plusieurs commerces locaux. Merci également à Christian qui a mobilisé les membres des Fougères.



La volonté de la commission et de l'animatrice était tout de même d'organiser une rencontre autour d'un goûter et de jeux de société entre nos aînés et les enfants du village en petit comité et en respectant les gestes barrières.

L'équipe s'est mobilisée en confectionnant des gâteaux et en décorant la salle du Comptoir Gourmand et c'est par une belle journée de début décembre que l'équipe municipale a accueilli les participants dans la joie et la bonne humeur.



Les enfants ont saisi l'occasion pour remettre le cadeau aux personnes présentes.



La Vie des Associations

Marche découverte de la ruralité :

Organisée conjointement par L'association des chasseurs St Hubert, le Comité des Fêtes, le club des Fougères et la municipalité

Joli succès pour la marche découverte de la ruralité. 115 promeneurs ont participé à cette balade dans la nature.



A mi-parcours, les promeneurs ont pu rencontrer des producteurs locaux qui leur ont fait découvrir leurs produits et spécialités et ainsi reprendre des forces pour poursuivre leur marche.



Pour terminer agréablement cette balade, tout ce petit monde a pu se restaurer au food-trucks d'Olivier Pichot où ils leur étaient proposées les créations culinaires à base de gibier sous toutes ses formes, préparées par cet ancien chef cuisinier ayant œuvré dans plusieurs maisons étoilées.

Daniel Jambel

La Vie des Associations



L'équipe du comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022 !

Lors d'une assemblée générale le 3 novembre 2021, les membres de l'association se sont rassemblés afin d'élire le nouveau bureau.



L'ancienne présidente, Fabienne Gaxatte laisse ainsi sa place à Margaux Reys. Georges Da Costa vient prêter main forte en sa qualité de vice-président. Marie-Laure Barlier, la précédente trésorière, cède sa place à Christophe Quételard et Daniel Jambel est remplacé par Ophélie Naulot au poste de secrétaire. Émilie Finance épaula cette dernière au poste de secrétaire adjointe.

Cette toute nouvelle équipe s'engage à redonner de l'animation au sein du village en organisant divers évènements.



Sachez enfin que les inscriptions pour les adhésions sont toujours ouvertes et que nous vous contacterons bientôt pour une nouvelle assemblée afin de dialoguer tous ensemble sur les futurs évènements de cette nouvelle année.

Si vous avez la moindre question, vous pouvez toujours nous contacter par e-mail comitefetes.wisembach@gmail.com ou sur le Facebook du comité.

À bientôt !

Margaux Reys

La Vie des Associations



Le 5 décembre dernier, Saint Nicolas a parcouru les rues du village accompagné de son fidèle acolyte le Père Fouettard.

Après un passage au Repas, puis aux Cités, le char accompagné par de nombreux enfants a rejoint la place de la mairie.



Une trentaine d'enfants de moins de 12 ans se sont vus offrir des chocolats ou manalas, ainsi qu'un goûter au Comptoir Gourmand en présence des parents.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les villageois et les villageoises venus participer à ce beau moment d'échange et de partage.



L'équipe remercie également toutes les personnes venues aider à rendre cet après-midi possible, notamment la mairie pour le prêt de la salle.

Margaux Reys et Daniel

La Vie des Associations

Le Club des Fougères de Wisembach et de Gemaingoutte.

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent :

Après 2020 et ses privations,
2021 n'a guère été mieux et pour le moment,
2022 ne s'annonce pas sous de meilleurs
auspices.

Le club essaye malgré tout de survivre,
si les marches ne sont pas trop impactées,
il n'en est pas de même pour les jeux et les
sorties.



La Vie des Associations

Le programme pour 2022 nous propose bien des activités, nous verrons à la fin de l'année ce qu'il en aura été.



Du nouveau avec les Fougères



Une section Brico-Détente vient enrichir le club.
Si vous aimez vous détendre en réalisant des ouvrages divers et variés,
rendez-vous au Comptoir Gourmand
à 14h, le mardi des semaines paires.
C'est bien plus convivial en bonne compagnie.

Pour vous inscrire au Club : Informations à envoyer à :
M. Christian AMANN 5 rue des Irates 88520 Wisembach
Nom. Prénom. Date de naissance. Adresse. N° de tél . Adresse E-mail
Cotisation : joindre un chèque à l'ordre des Fougères : 25€ par personne

Christian Amann

Le Cadre de Vie



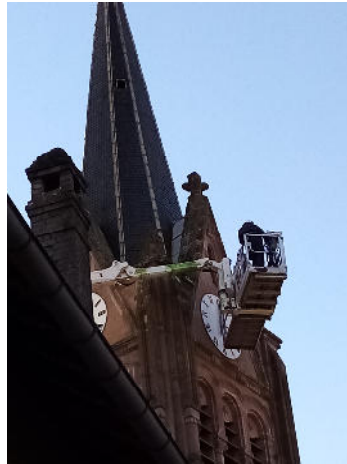
Les travaux à l'église et au cimetière sont à la charge de la C.B.I. Commission des **B**iens **I**ndivis cofinancés par les communes de Gemaingoutte et de Wisembach.

Travaux à l'église :

- Changement du mécanisme de commande des 4 cadrans de l'horloge réalisée par la Sté Chrétien.

- Etanchéité du toit de la petite sacristie réalisée par la Sté Ebersold

- Réfection du plancher supérieur du clocher. Travaux effectués par l'entreprise Chat'Couvert, le bois provenant de la commune.



Travaux au cimetière:

- Réfection des allées, dégazonnage, pose d'une couche de gravier.
- Réfection des colombariums.

Travail effectué par les employés communaux.

L'ENTRETIEN des BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans les logements communaux :

- Travaux courants de plomberie effectués par les ouvriers communaux.
- Remplacement des 6 fenêtres de toit qui avaient été posées en 1994.

Dans le bâtiment mairie :

- Ponçage et lasurage de la porte de l'ancien local des pompiers
- Entretien des boiseries au Comptoir Gourmand.

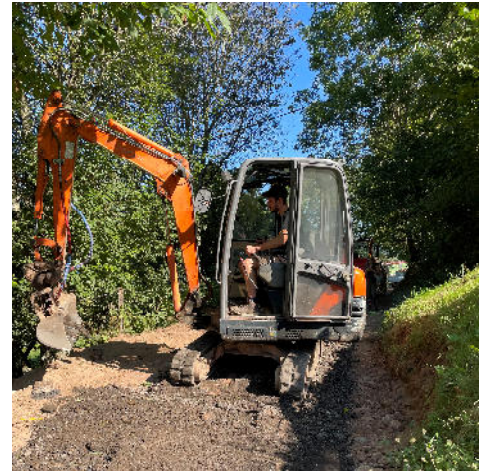
Jean-François Voignier

Travaux et Entretien des voies communales

Curage des fossés, renforcement du bas-côté au bout de la route de la gravelle.
Travail effectué par la Sté Lalevée Christophe avec la participation des ouvriers communaux.

Entretien d'un chemin mitoyen avec la commune de Gemaingoutte

Les services techniques de Gemaingoutte et Wisembach ont mutualisé leurs compétences pour la remise en état du chemin au lieu-dit chemin de la goutte Méline.



Certains panneaux de localisation ont subi les assauts du temps et ont été remplacés.



Le devenir des bâtiments communaux

Le 25 novembre 2021 une réunion d'information s'est tenue à la mairie. M. Grosjean et M. Marion du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ont exposé leurs travaux d'expertise sur les bâtiments communaux (à savoir: Mairie, Comptoir Gourmand, salle Jeanne d'Arc et ateliers communaux).

Cette étude est disponible sur le site internet de notre commune.



Suite à cela, chacun des habitants présents a pu s'exprimer sur les besoins et sur les espaces disponibles ou à adapter.

Une prochaine réunion sera proposée au printemps avec cette fois ci des propositions à apporter.



Rachel VOINSON



LE CAUE DES VOSGES*, UN ORGANISME DE CONSEIL A VOTRE SERVICE

Association départementale créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui a décrété l'architecture, l'urbanisme et l'environnement d'intérêt public, le CAUE* est chargé de promouvoir la qualité du cadre de vie par l'information, la sensibilisation et le conseil : conseil aux particuliers, conseil aux collectivités, action pédagogique en milieu scolaire ainsi qu'auprès de tous les acteurs de l'aménagement du territoire : du citoyen jusqu'aux services de l'Etat.

**Le conseil aux habitants :
un service gratuit,
sur mesure et à domicile.**

Vous envisagez de
construire
transformer
rénover
ravalement
agrandir

- votre maison
- un bâtiment d'activité
- un bâtiment agricole
- un abri de jardin...

le conseil d'architecture,
d'urbanisme et
de l'environnement
met à votre disposition
un architecte ou
un paysagiste pour un

CONSEIL

indépendant
sur site
gratuit

N'hésitez pas, contactez-nous !
03 29 29 89 40
caue88@vosges.fr

CAUE
VOSGES

Vous envisagez de construire, réhabiliter, restaurer, agrandir, transformer, ravalement, aménager les abords d'une maison neuve ou ancienne, des locaux professionnels ou commerciaux, un bâtiment agricole...

Vous vous préoccupez de la qualité architecturale de votre projet, de son insertion dans le site...

Vous vous posez des questions d'ordre technique, réglementaire ou administratif...

Vous vous interrogez sur les démarches à entreprendre, les compétences professionnelles à solliciter...

Sur simple demande, le CAUE* des Vosges vous propose sur site le conseil personnalisé d'un architecte ou d'un paysagiste. L'association intervient gratuitement, en amont des demandes d'autorisations administratives, en toute neutralité et indépendance, sans tutelle ni intérêt dans la maîtrise d'œuvre. Elle met également à votre disposition un service de documentation riche et performant.

*** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges :
03 29 29 89 40 / caue88@vosges.fr**

Les Manifestations Patriotiques

Lundi 1er novembre, le Souvenir Français a organisé une cérémonie au Carré Militaire de Ban de Laveline en l'honneur des combattants morts pour la France.

Cette année, il a été également déposé des plaques sur les tombes de trois Lavelinois qui ont été distingués pour leur dévouement au sein de l'association patriotique :

Mme Traglia
M. Margraite
M. Herter

De jeunes adhérents ont également déposé des roses blanches sur chacune de ces tombes.



Sainte Barbe

Le samedi 4 décembre, les pompiers ont organisé une cérémonie en l'honneur de leur Sainte Patronne, Ste Barbe.

Plusieurs d'entre eux ont été distingués à cette occasion.



Jean-Yves Vaucourt a été promu sergent honoraire et fait maintenant partie de l'équipe de soutien départemental.

Un grand merci à eux pour leur investissement.

Rachel VOINSON

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

En présence des représentants des associations patriotiques, des sapeurs-pompiers, des portedrapeaux, du maire et des adjoints, nombreux sont ceux qui se sont déplacés au monument aux morts de notre village pour assister à la cérémonie organisée à l'occasion de l'armistice de 1918. Rachel Voinson a procédé à la lecture du message de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées puis la 1ère adjointe, Annick Wenger, a cité les morts de notre commune. Lors de cette commémoration les noms des soldats morts pour la France au cours des opérations récentes ont été également cités.



Daniel Jambel

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Des problèmes récurrents d'excès de vitesse nous ont été signalés en mairie par certains particuliers qui résident sur la route du Repas. Des solutions nous ont été proposées suite à l'intervention d'un particulier lors d'un conseil municipal comme la pose de dos d'âne.



Le risque d'accident augmente avec la vitesse et il est indispensable de respecter le code de la route. En collaboration avec le département, la gendarmerie et les différents organismes, nous étudions les mesures les plus efficaces pour limiter la vitesse dans certains secteurs.



Composteur plastique 300 L
dimension (en cm) et prix
74 x 74 x H 84 29 €

Composteur bois 300 L
62 x 71,5 x H 79,5 34 €

Composteur plastique 600 L
80 x 80 x H 104 44 €

Composteur bois 600 L
96 x 89 x H 79,5 49 €

Vente limitée à un composteur par foyer.

Pour réserver votre composteur, contactez le service Déchets :
Place de l'Europe 88 100 Saint-Dié-des-Vosges 03 29 52 65 59

Horaires pour le règlement et le retrait : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
sauf le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

En cadeau : un bio-seau et un guide pratique pour bien commencer !

Règlement en espèces (compte rond pour faciliter l'encaissement) ou en chèque.

Vous avez des questions ? Contactez Antoine Chouin au 03 29 52 65 59

ou par mail à antoine.chouin@ca-saintdie.fr

Les employés communaux se préparent à l'arrivée du printemps en travaillant quotidiennement pour améliorer et embellir le cadre de vie.

Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines et subissent les projections de ces excréments en effectuant le débroussaillage.

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités, nous faisons appel au civisme de chacun pour faciliter le travail de nos agents communaux.



POMPIERS - téléphone : 18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN
téléphone : 112

SAMU - téléphone : 15

DEPANNAGE ENEDIS (EDF)
24 H / 24 H
téléphone : 0 810 333 088

POLICE - téléphone : 17

Médecins généralistes

Maison médicale Ban de Laveline 03 29 51 78 23

Maison médicale Provençères-sur-Fave 03 29 51 24 68

Cabinets infirmiers

- Cabinet Infirmier du Giron 11, le Giron (direction Gemaingoutte): 06 74 78 27 98
Soins à domicile ou sur rendez-vous au cabinet.

- Maison médicale Ban de Laveline: 06 72 43 66 36

Soins à domicile, permanence au cabinet :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 12h à 12h30, le samedi de 8h30 à 9h

Masseurs Kinésithérapeutes

- Maison médicale de Provençères-sur-Fave et de Ban de Laveline 03 29 56 06 53

- Cabinet de Neuvillers sur Fave 03 29 42 98 95

Psychologue

Maison médicale Provençères-sur-Fave 06 33 30 87 03

Pharmacie

Ban de Laveline 03 29 51 78 08

Maison de services au public

2 petite rue de Coinchimont Ban de Laveline 03 29 56 17 41

stephanie.seurat@ca-saintdie.fr

dominique.heriat@ca-saintdie.fr

Service d'aide aux personnes

ADMR Ban de Laveline 03 29 57 39 78

ADAVIE Saint Dié 03 29 35 23 06

Secours Catholique (Equipe Fave-Galilée) - téléphone : 06 83 72 58 03

CROIX ROUGE Française (vestiaire à Provençères)

Le mercredi de 13h30 à 15h30 au local de la Croix rouge.

